

Des prévisions budgétaires contraintes

Lors de sa séance du 24 novembre dernier, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de la Ville pour 2010, l'intérêt du Débat d'Orientations Budgétaires étant de préciser les conditions dans lesquelles le budget devra s'inscrire en tenant compte, d'une part, de la réalité des finances de la Ville, d'autre part d'estimations sur des variables de recettes ou de dépenses du budget à venir, enfin des choix que l'équipe municipale entend faire.

De nouveaux services vont en 2010 compléter l'offre actuelle et ce notamment par la création de la salle de musiques actuelles et la construction de la Cité de la Musique et de la Danse.

En prenant en compte ces paramètres ainsi que les différents événements recensés, les orientations générales de la prospective s'articulent autour des axes principaux :

- la maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement à périmètre constant;
- l'accroissement de l'investissement pour permettre la mise à niveau indispensable du patrimoine municipal passant de 3 à 6 millions d'euros et la réalisation des équipements et aménagements prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissements;
- une nouvelle politique fiscale annoncée pour 2010 et 2011 permettant ainsi de limiter le recours à l'emprunt. Celle-ci se concrétise de la façon suivante. En 2010 majoration du taux du foncier bâti de 5%, diminution du taux d'abattement général à la base dérogatoire de 18,8% au taux maximum de droit commun de 15%. En 2011 majoration du taux du foncier bâti de 4% et diminution du taux d'abattement général à la base de 15% à 10%;
- le maintien des équilibres fondamentaux du budget sur la période.



© Archives Ville

Notre politique volontariste doit cette année encore nous permettre de réaliser un programme ambitieux pour répondre aux besoins de la population tout en maintenant une épargne nette conséquente, un endettement supportable et une pression fiscale contenue.

De nouveaux services vont, en 2010, compléter l'offre actuelle et ce notamment par la création de la salle de musiques actuelles et la construction de la Cité de la Musique et de la Danse.

Coopération décentralisée avec deux villages palestiniens

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 4 février 2009, a voté une subvention au titre de l'aide humanitaire d'urgence suite à la guerre de Gaza. Dans le prolongement de cet aide ponctuelle, la Ville de Saint-Brieuc a souhaité mettre en œuvre un dispositif de coopération décentralisée avec deux villes Palestiniennes.

En effet, malgré les efforts de la communauté internationale, le processus de paix semble aujourd'hui dans l'impasse.



A notre échelle, au-delà de l'aide humanitaire et des pressions internationales, la coopération décentralisée permet, dans la perspective de la création future de l'État palestinien, de renforcer les pouvoirs locaux palestiniens qui font face à l'occupation.

Les maires des villages de Battir, 6 000 habitants situé à 12 km de Jérusalem, et de Kufur Thilith, 5 000 habitants situé dans la province de Qalqilya, ont été récemment accueillis à Saint-Brieuc pour officialiser cet accord de coopération.

Ce partenariat se concrétisera avec Battir dans les domaines du soutien à la société civile, notamment la vie associative (femmes, jeunes), de l'éducation, de la jeunesse et enfin de la culture.

S'agissant de Kufur Thilith, avec la Ville de Lamballe, la Ville de Saint-Brieuc œuvrera pour le développement d'actions en matière d'environnement, de santé, d'éducation et de jeunesse.

Par ces actions, la Ville de Saint-Brieuc souhaite adresser un message de fraternité et de solidarité aux habitants de ces villages en soutenant l'application du droit

international pour un peuple qui souffre depuis près de 60 ans.

Nous souhaitons évidemment que cette reconnaissance des droits inaliénables des Palestiniens se fasse aussi dans le cadre d'une entente exemplaire avec le peuple d'Israël, ces deux peuples, leurs deux États ayant pleinement vocation à vivre en paix, et à coopérer durablement dans le respect de leurs droits réciproques.

**L'ensemble du groupe
de la majorité municipale
adresse
aux Briochines et Briochins
ses vœux les plus sincères
et chaleureux
de bonne année 2010.**

Lutter !

C'est le verbe, le mot clé de la situation actuelle partout sur le territoire national. Oui, la crise est bien réelle et il faut lutter pour ne pas sombrer !

A Saint-Brieuc,

luttons contre la suppression d'emplois

Les salariés de Chaffoteaux se sont battus avec le soutien de la population et des élus.

Nous connaissons malheureusement l'issue tragique de ce combat digne : **206 femmes et hommes privés d'emploi** dans l'agglomération briochine. D'autres emplois disparaissent tous les jours dans l'artisanat, le commerce, le bâtiment, les associations. Et chaque fois c'est le même désespoir pour toutes ces familles.

En temps de crise, qui a parfois bon dos, serrons-nous les coudes et évitons les pirouettes avec l'avenir de la population. Ensemble mobilisons-nous pour que les entreprises locales ne subissent pas le même sort.

Luttons contre la privatisation à tout va, au moment où le gouvernement de Sarkozy casse un service public, comme La Poste, indispensable à l'égalité des territoires.

Luttons pour le bien vivre dans notre ville

Bien logés. En détruisant les tours de la Croix Saint-Lambert, va-t-on permettre aux gens de vivre mieux ?

La reconstruction sur les quartiers « sensibles » va être importante, la sociologie n'en sera que peu changée. La loi Boutin (Loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion) ira à l'encontre de l'objectif de l'ANRU qui ambitionne d'améliorer la mixité sociale puisque les plafonds de ressources pour l'accès au logement social sont abaissés... De plus réhabiliter les logements ne suffit pas à réparer l'humain et le social. La précarisation généralisée subie crée des dégâts que les démolitions ne régleront pas.

Loisirs, sorties, culture et sports. Au moment où l'État se désengage très fortement, il laisse les collectivités territoriales seules, en transférant les compétences mais sans les moyens qui vont avec.

Jusqu'où ira-t-on dans cette course à la recentralisation et l'affaiblissement des collectivités par le gouvernement ? Cela n'est pas sans conséquence sur l'éducation, la culture, le sport, le service aux personnes etc...

C'est encore le citoyen, et en l'occurrence le contribuable brio-

chin, qui va payer le prix fort de cette politique. La Ville de Saint-Brieuc a opté pour une augmentation des impôts en 2010.

Ce n'est que le début. Les collectivités territoriales auront-elles les moyens de poursuivre leurs différentes politiques de services publics, d'aides aux plus en difficulté... ?

Luttons pour la paix

A l'initiative de Lamballe et de Saint-Brieuc, la coopération décentralisée a permis, via la venue des maires des villages palestiniens Battir et Kufur Thilith, de mesurer les difficultés quotidiennes du peuple palestinien qui aspire à vivre dans la paix. Nous espérons que cette initiative sera pérenne et qu'elle pourra contribuer à la paix.

Enfin, luttons pour garder l'espoir de jours meilleurs et profitons de ces moments de fêtes pour nous rassembler et nous retrouver !

Groupe de l'opposition du Parti Socialiste et apparentés :

Pascal Bourquard, Christine Gacel,

Nolwenn Guyonnet, Martine Hubert,

Mohamed Ibnayassin, Mado Lefaucheur, Pascal Le Guern.

Tél. 02 96 60 44 42 - 10 rue Vicairie à Saint-Brieuc.

Les élus de l'opposition municipale

vous souhaitez de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2010

La réforme territoriale : un projet dangereux

Ce projet vise le démantèlement de la République et de la démocratie locale. Suppression progressive de l'ensemble des communes, et à terme, de tous les départements transformés avant leur disparition, en rouages captifs et dociles de l'État ; constitution de fœdalités avec des super-régions et métropoles ; éloignement des citoyens des lieux de décision et généralisation d'un système électoral anti démocratique ; retour d'un état qui ne paye rien et commande tout ; suppression de la taxe professionnelle privant les collectivités de moyens financiers et les contraignant à céder des services au privé, **en sont les principaux fondements.**

Cette casse du socle populaire et démocratique de nos institutions va être dramatique pour les habitants et les citoyens. Quel avenir pour tous les services rendus aux habitants ? Qui,

demain, va rendre ces services indispensables à la vie quotidienne, à la survie ou au développement des territoires ? Que deviendra le principe d'égalité d'accès à tous les services ? Pourtant **les villes et villages, les départements et les régions : c'est concret !**

Les élus doivent respecter leurs électeurs et les territoires ! Leurs actions, leurs réalisations sont essentielles à la vie quotidienne : écoles, crèches, logements, équipements sociaux, culturels, sportifs, de santé, environnement, transports...

Les collectivités emploient 1 800 000 agents, réalisent 73 % des investissements publics qui ont permis le maintien et la création d'emplois... ; elles sont des amortisseurs des désastres sociaux provoqués par la crise.

et pénaliser plutôt les gaspilleurs de ressources car par leur comportement, ils obligent la collectivité à s'équiper d'outils de production surdimensionnés et donc plus coûteux. Nous demandons à ce que le coût des abonnements soit proportionnel à la consommation.

Chinoiseries

Les grands chantiers briochins sont gros consommateurs de granite. C'est tout à l'honneur de la ville de perpétuer cette tradition typique de notre région. Mais il y a un hic... et il est de taille, si j'ose dire. Bon an, mal an, les granitiers bretons fournissaient la matière première en provenance de leurs carrières locales ; désormais, mondialisation oblige, le granite nous vient directement de Chine. Les blocs sont encore travaillés en Bretagne mais jusqu'à quand ? Les bordures des trottoirs sont déjà importées directement. Il ne nous reste qu'une

Pour M. Sarkozy, les élus sont coupables : « trop d'élus coûtent trop cher ». Un mensonge grossier : le « coût » des élus représente 0,02 % du budget des collectivités et plus de 450 000 d'entre eux sont bénévoles. Le président veut aussi une réduction drastique de la fonction publique territoriale : diviser par 2 le nombre d'agents.

Derrière tout cela, il y a la volonté de livrer au marché tous les services et secteurs rentables...

Ne laissons pas passer cette entreprise de démolition.

Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère

Conseillers municipaux communistes.

Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.

Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi de 10 h 30 à 12 h, 10 rue Vicairie.

Cochons de payants

Chère... eau

La municipalité a décidé en 2009 d'augmenter la redevance assainissement de 50% soit de 10 à 15€. D'un autre côté, la redevance eau est augmentée de 4%. Ces chiffres en apparence anodins ont cependant des conséquences sur les consommateurs que nous sommes. Si, comme il est de coutume, on applique ces tarifs à des factures types de 120 m³/an et 40 m³/an (c'est-à-dire gros ou petits consommateurs) on s'aperçoit que les personnes qui font des économies d'eau sont pénalisées et payent leur m³ d'eau 33 % plus cher. Un gros consommateur paiera le m³ à 1,38€ tandis qu'un économe paiera 1,84€ soit 46 centimes de plus. Alors que partout, désormais, on prône les économies d'énergie, les citoyens ne sont pas récompensés de leurs efforts. Il faut inverser la tendance

possibilité : inclure le bilan carbone ou des clauses sociales dans les marchés d'appel d'offre.

Parkings souterrains

Depuis quelques années, la création de parkings souterrains bat son plein à Saint-Brieuc. Et ce n'est pas fini puisqu'un nouveau parking souterrain de 306 places est en projet à Charner en 2010. La ville n'ayant plus assez de capacités d'emprunt, il est prévu de le faire construire par une société privée qui nous le rétrocèdera au bout de 30 ans en échange d'un loyer annuel de 500 000€. Saint-Brieuc pense récupérer cette dépense par les recettes du parking. C'est un pari déraisonnable quand on sait que le taux d'occupation du parking des Promenades n'est que de 40%, quant à celui des Champs, il atteint péniblement les 25%, soit un total de 600 places disponibles en permanence.

Marc Boivin, Conseiller municipal Vert. Il peut être contacté au 02 96 60 44 42. Permanence : 10 rue Vicairie.